



Consignes de sécurité pour le risque d'orage



Avant

En période calme

- **Mettez en place un dispositif de type parafoudre** (protège l'installation électrique contre les surtensions) **et/ou paratonnerre** (protège un bâtiment contre l'impact direct de la foudre)
- **Renseignez-vous auprès de votre mairie** sur l'organisation mise en place en cas d'orage
- **Constituez votre kit d'urgence** - Pour tout savoir sur sa composition : cliquez [ICI](#)
Notre conseil : stockez-le dans un endroit accessible et connu de tous

En vigilance : risque d'orage annoncé

- **Suivez l'évolution météo** via les médias (radio à piles recommandée)
- **Anticipez les risques** :
 - évitez les activités de plein air (montagne, forêt, zones aquatiques)
 - abritez, fixez ou protégez vos biens extérieurs sensibles au vent et à la grêle
 - **prévoyez un abri sûr**
 - **mettez en sécurité vos véhicules**, 2 roues, vélos, trottinettes et engins de déplacement motorisés

Pendant

- **Limitez vos déplacements** et respectez les consignes des autorités
- **Vérifiez votre kit d'urgence** (faut-il remplacer des produits périmés par exemple ?)
- **Restez informé** (radio à piles recommandée) et limitez les appels pour ne pas saturer les lignes de secours
- **Laissez vos enfants à l'école ou à la crèche** : ils sont en sécurité dans les établissements
- **Mettez-vous à l'abri** :
 - dans un bâtiment ou un véhicule fermé et à l'arrêt
 - évitez les arbres, structures métalliques, zones exposées
 - en camping, quittez les tentes pour un abri en dur ou accroupissez-vous au sol
- **Sécurisez votre logement ou vos locaux** :
 - **fermez portes, fenêtres, aérations** et installez des protections contre l'eau
 - **coupez les alimentations non essentielles** (électricité, gaz) sauf pour les portails et volets électriques

- **Préparez-vous à une éventuelle évacuation** :
 - rassemblez papiers importants et **kit d'urgence**
 - n'évacuez que sur ordre des autorités
 - ne traversez jamais une zone inondée ni des sous-sols
- **En voiture** :
 - restez à l'intérieur (protection contre foudre et grêle)
 - stationnez dans une zone non exposée dès que possible
 - si votre véhicule a une **antenne radio** : rabattez-la afin de ne pas attirer la foudre
 - évitez les petites routes et privilégiez les grands axes
 - si vous circulez en camping-car : quittez le véhicule
Construits avec des matériaux composites, ces véhicules ne font pas bouclier contre la foudre

Après

- **Informez la mairie de votre situation** et des besoins éventuels
- **Évaluez les dégâts** : prenez des photos et faites un inventaire des biens endommagés ou disparus

- **Déclarez votre sinistre** au plus tôt dans votre espace personnel dédié en cliquant [ICI](#)
- **Participez si possible à la remise en état de la commune** (via la mairie)

Conseils kits d'urgence



En voiture : lampe torche, couverture de survie, brise vitre, coupe ceinture, trousse de secours...



Chez soi : lampe torche, radio à piles, piles de rechange, médicaments indispensables, 1-2 couvertures, vêtements, 1-2 bouteilles d'eau...